

CIMETIERE DU BOURG DE SAINT RENE

Catégorie	01	Sous-catégorie	04	Numéro	24
06/01/2017					

Localisation

Adresse Route de la Ville Pierre

Extrait Plan IGN



Vue aérienne



Vues générales





Description

Comme dans tous les cimetières, pendant des décennies les morts étaient exclusivement enterrés dans des tombes ou des caveaux. Pour tenir compte de l'évolution des mœurs, et pour répondre aux demandes de dépôts d'urnes funéraires ou de cendres, il a été décidé en 2012 de créer un espace cinéraire afin de proposer plusieurs possibilités :

- colombarium
- cavurnes, petits caveaux d'environ 60 cm x 80 cm pour accueillir des urnes de façon individuelle
- Jardin du souvenir pour permettre la dispersion des cendres. Pour garder la mémoire du défunt dont les cendres sont dispersées, une dalle pouvant accueillir des plaques commémoratives a été mise en place

Par ailleurs, les familles ont la possibilité de déposer des urnes dans des caveaux familiaux ou de les sceller sur des pierres tombales de caveaux.

Différents systèmes de dépôts de cendres funéraires



Colombarium



Cavurnes et Jardin du souvenir

Date de création

1975

Historique

Les cimetières étaient indissociables des églises considérées comme des lieux sacrés. Le premier cimetière du bourg de saint René était donc situé autour de la chapelle saint Ronan, à laquelle succéda l'église placée sous le même patronyme.

Mais tous les défunts n'étaient pas inhumés dans le cimetière. La plupart des habitants aspiraient à être dans l'église ou dans une chapelle. Selon les registres des décès de la paroisse, entre 1649 (origine de l'établissement à Hillion d'un registre des décès) et 1748, sur un total de 3 883, 1768 sont enterrés dans le cimetière jouxtant l'église (soit 46%), 1210 (31%) sont enterrés dans l'église, les autres inhumations ayant lieu dans la chapelle et le cimetière de saint Ronan (20%), ou dans d'autres chapelles. Le cimetière de Saint Ronan, à l'instar de nombreux cimetières, était doté d'un if, symbole d'immortalité, en raison de sa très longue longévité pouvant atteindre 1000 ans.

En 1843, le recteur d'Hillion annonça qu'il n'y aurait plus qu'un cimetière, celui de Hillion qui venait d'être déplacé des alentours de l'église et transféré au champ dit « Mon jardin » (actuel cimetière), alors qu'il y avait jusque-là à Saint René, un cimetière autour de la chapelle de cette « Trève » de la paroisse d'Hillion. (Une Trève est une subdivision de paroisse dotée d'une chapelle et d'un prêtre dédié).

En raison des décès successifs de différents recteurs d'Hillion et d'évêques de Saint Briec, ainsi que des divergences entre Préfecture et Evêché, il fallut une longue patience aux habitants de Saint René pour obtenir le maintien du cimetière de saint René.

Dans les années 70, le cimetière attenant à l'église devenait trop petit pour accueillir toutes les inhumations. Le Conseil Municipal prit la décision en 1975 de le transférer en totalité hors du bourg, pour répondre aux normes réglementaires, sur la route de la Ville Pierre. Le cimetière fut inauguré le 1^{er} novembre 1975 par le chanoine Besnard, par ailleurs concepteur de la croix monumentale dite celtique (en réalité une croix potencée) érigée dans le cimetière. Les familles qui voulaient conserver leurs concessions devaient demander le transfert des corps avant le 1^{er} novembre 1982. Ces transferts se firent progressivement, la commune assurant l'exhumation et le transport des ossements et pierres tombales.

L'ancien cimetière situé près de l'église fut transformé en jardin public.

Localisation des anciens cimetières sur le Plan Terrier de 1785



Plan Terrier 1787



Anecdotes

Lors de la construction de la nouvelle église, en creusant à 1,50 m, on mit au jour une quantité étonnante d'ossements, au moins 200 crânes bien conservés. Cette découverte renforce l'idée que ce lieu a été, à une certaine époque, considéré comme sacré par les habitants des environs. Il est curieux de constater qu'à l'époque de la découverte aucune datation ne semble avoir été faite ni des ossements (que sont-ils devenus ?) ni des traces de la chapelle plus ancienne qui se trouvent à la croisée du transept sous le pavement refait en 1982.

Le cimetière actuel comprend très peu de tombes anciennes.



Croix monumentale de type potencée



La plus ancienne tombe

Délibérations du conseil municipal

Tranche de terrain...
le village de Foville et autour le Maire a
recherché un p'tit près d'une caisse...
Cimetière de Saint René.
Le Conseil Municipal approuve le projet
de construction du cimetière de Saint René
dit par le Directeur de l'équipement et décide de
mettre les travaux en adjudication : M. CHERET
Joseph et MARIIS Jean, conseillers municipaux
sont désignés pour assister le maire dans cette opé-
ration. Le financement est assuré par un prêt de
150.000 F à la CRCA.
Terrain des Sports d'Hillion - 2^e tranche.
Le dossier... le Maire présente au Conseil Municipal

de St. Pierre Gaulicue.
Terrain cimetière St René. Le Maire expose au Conseil
Municipal que le nouveau cimetière de St René
occupe une surface de 32 ares, dans le parcelle
de 52 ares qui avait été acquise et qui il reste
20 ares non occupés dans l'immediat.
Après délibère, le Conseil Municipal
décide de louer à M. Louis Collet Francis, Culteur
qui Port. Harcaët qui l'exploitait précédemment
les 20 ares de terre de la parcelle section D...
non occupés par le cimetière, aux conditions
suivantes
1^o - le bail aura à partir du 1^{er} octobre
1975, une durée d'un an, renouvelable par
reconduction à l'échéance annuelle du bail
réservant l'autre partie trois mois au moins

1973

l'avance, par lettre recommandée.
2^o - le preneur fera à la Caisse des Recus
Municipal, un loyer correspondant à la valeur
de 120 kgs de blé, à terme échu, soit le 1^{er}
octobre de chaque année à partir du 1^{er} octobre
1976.
Pour les jeunes. Monsieur le Maire expose au Conseil
Municipal que le local mis à la disposition des
jeunes de l'ancienne mairie ne

1975

autorise le Maire à entrer en relation avec le
Président de la dite coopérative pour que la lo-
cation éventuelle de ce local.
depositoire cimetière M. le Maire expose au Conseil Muni-
cipal qu'un dépositaire serait bien utile dans le
cimetière d'Hillion et dans l'ancien cimetière de
St René pour entreposer les corps dans l'attente
d'une inhumation ou d'une réinhumation après
exhumation.
Après délibère le Conseil Municipal
l'autorise à louer dans les abris des dits cime-
tières une petite salle fermée destinée à
servir de dépositaire.
des ossements le Conseil Municipal autorise le Maire
à ramolir l'ancien lavoir des grèves qui
a une certaine utilité et qui constitue

12 novembre 1975 - dépositaire

Sources informations

« Paroisse de Saint René et son église Saint Ronan » par l'abbé Pierre Connan -	http://www.dictionnaire dessymboles.fr/article-symbolisme-de-l-if-117289455.html
« Bulletins paroissiaux »	https://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_celtique
Sources HPH	Archives communales
http://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Types_de_croix/1009928	https://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_celtique

Statut juridique

Communal